

Mairie 17, Route de Landerneau 29460 IRVII I AC

Téléphone : 02 98 25 83 56 Télécopie : 02 98 25 93 37 Courriel : info@irvillac.fr

# KELEIER IRVILHAG



Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



JUILLET-AOÛT 2022

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !

Blog Communal: « http://irvillac.over-blog.com »

#### Vie Associative



La fête de la musique et le feu d'artifice ont connu un franc succès et rassemblé beaucoup de monde sur la Place de la salle polyvalente dans la soirée du 24 juin. Les amateurs de musique et de danses ont été très nombreux à apprécier le concert donné par les groupes « Live fever », « Captain Dock » et « Black cat band ». A 23H30, le feu d'artifice de la société « Vos Nuits étoilées » a émerveillé les petits et les grands en offrant aux spectateurs une véritable féérie d'étoiles et de bouquets multicolores. Un grand bravo au Comité des fêtes pour l'organisation de cette belle soirée d'été.



# Ecole



# SPECTACLE DE FIN D'ANNEE DES ELEVES DE L'ECOLE LEONTINE DRAPIER-CADEC

Encadrés et accompagnés par Rozen LE DOARE et leurs enseignantes, les élèves de l'école Léontine DRAPIER-CADEC ont offert à leurs parents, le 21 juin, à la salle polyvalente, un très beau spectacle intitulé « Du bruit à l'Harmonie au Brésil » qui leur a fait découvrir, à travers la musique, la culture de ce pays d'Amérique du Sud. Un grand bravo à tous les enfants, à Rozen et aux enseignantes de l'école, pour leur travail sur les animaux d'Amérique du Sud, la forêt amazonienne, les différents styles de musique brésilienne, la « capoeira » (art martial afro-brésilien) et la « batucada » (musique à percussion traditionnelles du Brésil) qu'ils ont si bien mis en scène lors du spectacle.



Le traditionnel repas du CCAS aura lieu le dimanche 16 Octobre 2022 et sera animé par le chanteur Matthieu Le Donge.

Réservez bien votre journée et votre bonne humeur, les invitations suivront en septembre

Au plaisir de se retrouver enfin tous ensemble salle Kerlevenez



#### **Conseil Municipal (1/2)**



# **COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 30 JUIN 2022**

Cette séance de Conseil Municipal a débuté par plusieurs décisions financières concernant la révision des tarifs des services communaux.

Tout d'abord les élus ont approuvé la proposition de la Commission des Finances d'augmenter les tarifs périscolaires en se basant sur l'inflation des prix à la consommation depuis le début de l'année. Cette augmentation représente 13 centimes d'euro pour un repas à la cantine scolaire pour un élève inscrit à l'année et 18 centimes pour un repas occasionnel. Le coût horaire de garderie périscolaire a également augmenté de 8 centimes et celui du goûter de 2 centimes d'euro.

Tarifs Cantine	2021/2022	2022/2023		
		Proposés	Votés	
Repas enfant inscrit	3,47 €	3,60 €	3,60 €	
Repas enfant non inscrit (Majoration)	4,42 €	4,60 €	4,60 €	
Repas adulte	7,02 €	7,50 €	7,50 €	
Tarifs Garderie (ALSH)	2021/2022	2022/2023		
		Proposés	Votés	
Coût horaire	2,01 €	2,09 €	2,09 €	
Goûter	0,51 €	0,53 €	0,53 €	
Majoration à l'heure (après 19h)	4 €	4 €	4 €	

Le Maire a précisé que le coût de revient d'un repas pour la commune s'élève à  $6.58 \in$  et que le coût de revient horaire de garderie est de  $6.69 \in$ .

Le Conseil a également approuvé la proposition de la Commission des Finances d'augmenter les tarifs de location de la salle polyvalente qui n'ont pas été révisés depuis le mois de novembre 2014.

	SALLE + SCENE		SALLE + SCENE + OFFICE	
	l jour en semaine	Week-end samedi/dimanche	I jour en semaine	Week-end samedi/dimanche
Associations locales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Particuliers résidents et entreprises ou commerces de la commune	250 €	400 €	350 €	600 €
Associations extérieures utilisation Ponctuelle	250 €	400 €	350 €	600 €
Particuliers et entreprises extérieurs	400 €	600 €	500 €	1 000 €
Forfait annuel pour associations extérieures	150 € (- de 50h) 200 € (+ de 50h)			
Manifestation à caractère humanitaire	Gratuit		Gratuit	

Enfin le prix du mètre cube de terre végétale a également été revalorisé de 4 € et celui du stère de bois, coupé en grumes de 10 €.

#### Conseil Municipal (2/2)

Tarifs	Actuels	Nouveaux tarifs		
		Proposés	Votés	
Le m³ de terre végétale	6 €	10€	10€	
Le stère de bois coupé en grumes	30 €	40 €	40 €	

Le Conseil Municipal a ensuite approuvé le renouvellement de la ligne de trésorerie de la Commune, pour un montant de 200 000  $\in$ . Les élus ont retenu la proposition de la Caisse d'Epargne qui propose un taux d'intérêt de 0,42 %.

Dans le cadre du transfert de compétence « mobilité » à la CAPLD, le Service Ar Bus (transport urbain) et le service « Ti vélo » (location de vélos électriques de courte durée) de la ville de Landerneau ont été transférés à la CAPLD et les élus ont approuvé le rapport de la CLECT (Commission locale d'Evaluation des charges transférées) concernant ce transfert de charge à la CAPLD.

En application de la réforme des règles de publicité des actes de la collectivité, le Conseil Municipal a adopté la modalité de publicité des actes de la commune par publication sous forme électronique, sur le site internet de la commune.

Les élus ont ensuite approuvé la cession d'un délaissé de voirie communale de 116 m2 à un habitant du hameau de Bodénès.

Le Maire a été autorisé à signer une convention avec l'ESM pour la mise à disposition des nouveaux vestiaires du terrain de football et du Club-House.

En question diverses, Yann MONBEL, Conseiller Délégué pour la vie associative et la communication a fait part aux élus des propositions de la Commission animation du 9 juin concernant le règlement d'occupation de la salle polyvalente et notamment de la mise à disposition de la sonorisation et du matériel de cuisine. Yann MONBEL a également évoqué la réussite de la fête de la Musique et du spectacle du feu d'artifice du 24 juin qui a ravi les spectateurs et rassemblé beaucoup de monde autour de ces animations. Il a également rappelé que le forum des Associations aurait lieu le 3 septembre 2022 et que le Comité des fêtes souhaitait renouveler la fête inter-quartiers en 2023.

Il a également indiqué qu'un concert de musique classique était organisé le 15 juillet à 18h30, à la Chapelle Notre Dame de Lorette par de jeunes musiciens « Trio Vents d'Ouest ».

Guy KERDONCUFF, Premier Adjoint a fait le point sur les travaux en cours sur la commune et notamment le transfert du skate-Park programmé pour le 7 juillet. Il a également indiqué que le lancement de l'appel d'offres pour la construction de l'Atelier Communal était prévu le 10 juillet avec une date limite de remise des offres fixées au 29 juillet.

Valérie LE CANON, Adjointe aux affaires sociales a évoqué la réunion du Conseil d'école du 14 juin et indiqué que les effectifs scolaires seraient en très légère baisse à la prochaine rentrée mais qu'aucune fermeture de classe n'était envisagée par l'Inspection Académique.

Valérie LE CANON a également indiqué que le repas du CCAS aurait lieu le 16 octobre à la salle polyvalente.

Le Maire a ensuite évoqué les décisions prise par élus Communautaires lors du Conseil de communauté du 24 juin et notamment la mise en service, à titre expérimental, d'une ligne de car entre Daoulas et Landerneau à partir du 1 er septembre 2022, pour une durée de 10 mois, afin de concurrencer la voiture en offrant un temps de trajet attractif. La ligne empruntera la RD 770 et desservira 4 arrêts dont 2 terminus (Daoulas et Landerneau) pour un temps de trajet d'une vingtaine de minutes. Les arrêts desservis seront La gare routière de Landerneau, la Place St. Yves de Daoulas (La Poste), le Centre bourg de Daoulas et l'Echangeur de la Voie Express. L'Offre consiste en 7 allers-retours par jour du lundi au vendredi et 1 aller-retour le samedi. La tarification sera calquée sur la tarification régionale en vigueur sur les lignes BREIZGO.

Jean Noël LE GALL a également informé les élus que la médaille de la Commune d'Irvillac sera remise le 8 juillet à Monsieur Ewen FILY, domicilié à Carn Ar Menez, pour un acte de courage et de dévouement, sur les lieux d'un incendie en décembre 2020 à Landerneau.

La séance de Conseil s'est achevée sur cette annonce à 22H00.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au lundi 5 septembre 2022.

#### Vie Associative



Vendredi 24 Juin, la traditionnelle « Journée des Ecoles » a vu renaître à l'ESM. Après 2 années annulées en raison des conditions sanitaires, les écoles communales de Saint-Urbain et Irvillac ont pu renouer contact avec le football, sur leur site sportif respectif.

L'objectif de cette journée étant de rassembler, partager et vivre une journée sportive de cohésion. La convivialité de cette journée, retranscrit aussi un aspect primordial du projet club, qui est l'aspect humain, et l'ouverture aux autres. Les équipes étaient composées d'élèves de tous niveaux, pour participer à différents jeux traditionnels, jeux spécifiques au football et matchs.

Les plus de 200 enfants participants, ont pu donc découvrir l'activité, sous la houlette de Florian Fesselier et Antoine Jacolot, gestionnaires des terrains, parfaitement aidés par une douzaine d'éducateurs, et les enseignants pour animer les différents ateliers.

La fin de cette journée a vu les enfants recevoir un goûter, avant de repartir à l'école, avec certaines vocations pour le ballon rond. L'édition 2023 devrait permettre le retour à la formule initiale, où les deux écoles se retrouvent sur un seul site pour un échange à plus grande échelle.

Tous nos remerciements aux personnes présentes pour l'organisation de cette journée, à Mme Marylène Guichoux, Directrice de l'Ecole d'Irvillac et M. Daniel Gourmelon, Directeur de l'Ecole de Saint-Urbain, qui a participé sa dernière « Journée des Ecoles » en tant que directeur, pour leurs disponibilités dans la préparation de cette journée. Remerciements également aux municipalités et services techniques pour la mise à disposition des terrains.

Continuons de partager chez les Dragons de l'ES Mignonne!!

# Être bénévole à la bibliothèque

Lorsque je suis arrivée vivre sur Irvillac en 2016, j'ai souhaité m'investir dans la vie du village en devenant bénévole dans une association. Aimant lire, l'idée de contacter la bibliothèque m'est venue assez naturellement.

Assez vite je me suis rendu compte que chacun pouvait s'investir selon ses envies et possibilités. Et c'est agréable car lorsque je viens, c'est toujours avec plaisir.

Il y a beaucoup de choses à faire pour que l'association fonctionne mais je vais parler de ce que je connais : Les permanences et les achats de livre.

Mon emploi du temps de travail ne me permet de ne faire que les permanences du samedi matin. J'ai donc décidé d'y participer en moyenne une fois par mois. Je tiens donc la permanence, un samedi par mois de 10h00 à 11h30.

Déjà, c'est assez chouette de se retrouver « de l'autre côté » et de scanner les livres avec la douchette. Ça me rappelle quand j'étais petite et que j'avais envie d'être à la place des « dames de la bibliothèque », aujourd'hui c'est moi ! :-)

Pas d'inquiétude, il n'y a pas besoin d'une maîtrise de l'outil informatique pour le faire. Et pour les nouveaux bénévoles, les permanences se font en doublure jusqu'à ce que la personne se sente prête à le faire seule.

Donc le « travail » demandé pendant ce temps de permanence est d'enregistrer les emprunts et les retours de livre, ranger les livres rendus, enregistrer les nouvelles adhésions quand il y en a, essayer d'aider les adhérents à trouver leur bonheur lorsqu'ils demandent de l'aide...

Ce que j'ai pu faire à plusieurs reprises également, c'est participer à l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque, et ça, c'est vraiment très agréable. Quel plaisir pour tout lecteur de se retrouver dans une librairie pour acheter des livres, dans le but de faire vivre la bibliothèque de son village.

Dans un premier temps, la décision est prise en réunion du type de livres a acheter (romans adultes, enfants, BD...) et du budget possible. Ensuite un petit groupe de bénévole (2 ou 3) se rend dans une librairie de Landerneau pour les

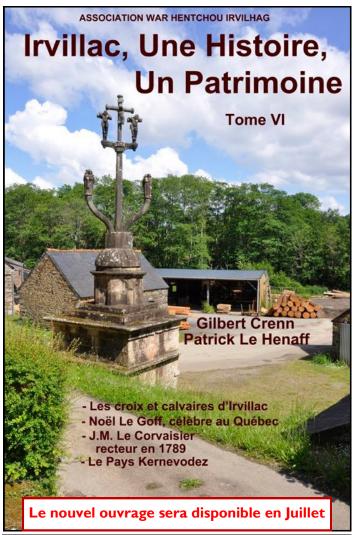
achats. Chacun peut donner des idées sur le choix des livres.

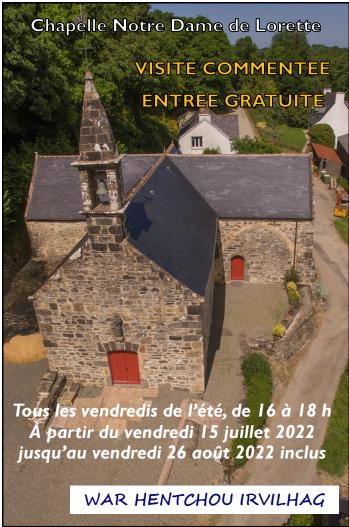
Voilà ma petite contribution à la vie de cette bibliothèque. Il y a bien sûr pleins d'autres axes auxquels je ne participe pas et que je n'ai donc pas développé ici.

Ce qu'il faut surtout se dire, c'est que chacun est le bienvenu et peut s'investir selon ses envies et compétences. Si vous souhaitez, vous aussi devenir la « dame (ou le monsieur) de la bibliothèque », n'hésitez pas à venir nous rencontrer !!!

Sarah









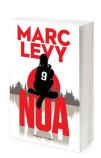
Chers lecteurs,

La Bibliothèque ouvrira comme à son habitude ses portes en juillet et en août

### le lundi (de 17h45 à 19h00) le samedi (de 10h00 à 11h30)

D'ailleurs, pour occuper vos vacances nous avons pensé à tout ! Nous avons fait l'acquisition de plusieurs livres adultes (Noa de Marc Levy, Un si bel horizon de Françoise Bourdin, Cœur du Sahel de Djaili Amadou Amal, ...) sans oublier non plus les enfants (Mortelle Adèle, l'Atelier des sorciers, ...)

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite un très bel été!







Année 66-67

Une autre photo, qui est qui?

Les photos arrivent doucement mais nous en avons régulièrement

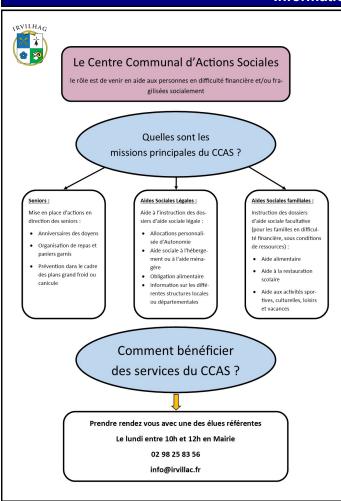
Vous pouvez aller à la mairie voir celles que nous avons déjà et ajouter les vôtres

merci d'avance

Marif 06 75 85 47 27

Michelle 07 84 32 39 57

#### Informations diverses







# Les bacs jaunes ? C'est uniquement pour les papiers et emballages

Certaines erreurs de tri peuvent avoir de lourdes conséquences. Les agents du centre de tri Triglaz, à Plouédern, en savent quelque chose et alertent. Ils retrouvent de plus en plus de déchets d'équipements contenant des batteries lithium-ion jetés dans les bacs jaunes. Ces batteries peuvent créer des départs de feu, voire des explosions et mettre la vie de ces agents en danger. A cela s'ajoutent les risques de pollution de l'environnement.

#### Des départs de feu trop fréquents

Les batteries lithium-ion lorsqu'elles sont endommagées s'enflamment et sont susceptibles de provoquer d'importants dégâts. Le centre de tri doit gérer, des départs de feu plusieurs fois par mois. Des départs pour le moment maîtrisés grâce au système incendie mis en place, mais qui entraine à chaque fois l'évacuation du personnel et un arrêt important de la chaîne de tri.

Alors rappelons-nous que les bacs jaunes sont uniquement faits pour recueillir nos déchets papiers et emballages recyclables.

Il ne faut surtout pas y déposer :

- \* les piles, chargeurs de piles ou de batteries (au lithium notamment) que l'on trouve dans les ordinateurs portables,
- \* les outillages électroportatifs,
- \* les aspirateurs balais,
- \* les vélos, trottinettes et véhicules électriques
- \* mais aussi dans les batteries de voiture,
- \* les cigarettes électroniques
- \* et certains jouets...

#### Comment recycler ces déchets?

- Les piles et petites batteries peuvent être déposées en magasins dans des collecteurs dédiés ou ramenées en déchèterie.
- Les téléphones portables peuvent être déposés dans des conteneurs spécifiques en magasin ou déchèterie.
- Les batteries de voiture peuvent être déposées en déchèterie ou chez le revendeur.



N'oublions pas que des femmes et des hommes trient nos déchets et peuvent courir de graves risques si nous commettons ce type d'erreur de tri. Pensons à eux !

#### Informations diverses







**Transport scolaire** BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter de la fin mai 2022

# Simple & rapide



RÉGION BRETAGNE

Espace territorial Cornouaille Antenne des Transports de Quimper 6, rue Jacques Cartier I CS 84 044 29 336 Quimper

- → Au-delà du 18 juillet 2022, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.
- → Photo d'identité obligatoire.

#### RENSEIGNEMENTS

www.breizhgo.bzh/transports-scolaires

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h Email: antennedequimper.transports@bretagne.bzh



#### **Bulletin Communal**



Directeur de la publication : Mr le Maire,

jean.noel.le-gall@irvillac.fr Rédaction : Samuel Bourdet,

bulletin@irvillac.fr

**Information**: Margaret Hautefort Laurans,

info@irvillac.fr Site: www.irvillac.fr

**Blog:** http://irvillac.over-blog.com **Newsletter:** www.irvillac.fr

#### Services de Garde



# urgences

SAMU 15 Pompiers 18 Police 17



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

- \* Week-end, jour férié, nuit :
- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas COMPOSER le 15.
- Pour la pharmacie composer le 3237.



- \* Ambulances A.B.I.: 02 98 25 78 83
- \* Cabinets Infirmiers:
- HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie
   7, Rue de la Vierge 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne

5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18 / 06 63 74 14 57



Secrétariat ouvert au Public : Tél : 02.98.25.83.56

Lundi-Mardi-Vendredi: 9h00 - 12H00 / 15h00 - 17h00

Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00

#### Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël: Maire

Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy: Ier Adjoint au Maire

Urbanisme, Patrimoine et Culture

Permanence le Mardi de 10h à 12h - guy.kerdoncuff@irvillac.fr

**LECANON Valérie :** 2ème Adjoint au Maire Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfances

Permanence le Lundi de 10h à 12h - valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François: 3ème Adjoint au Maire

Voirie et bâtiments communaux

Permanence le Samedi de 10h à 12h - françois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne: 4ème Adjoint au Maire

Environnement, et Cadre de vie

Permanence le Samedi de 10h à 12h - yvonne.le-cann@irvillac.fr

#### Conseillers délégués :

**KERVERN Laurence :** Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfances **GOASGUEN Marie-Catherine :** Environnement et Cadre de vie

MONBEL Yann: Animation et vie associative

#### **Urbanisme**

#### **DECLARATIONS PREALABLES:**

#### Demandée:

OPEN ENERGIE: 3, route de Rosland: Installation de panneaux

photovoltaïques.

#### <u>Accordée</u>:

LE BOT Mathieu, 14, route du Tréhou : Construction d'une terrasse.

### **Etat Civil**

#### Naissance:

05/06: Adrielle FERREIRA-DIVERRES, 2 Kerivoal Saint-Eloy

#### Décès :

04/03: Yvon KERGOAT, 5 Rue des Ecoles

23/05 : Stéphanie DOLEDEC, 6 Résidence du Verger 25/06 : Patrick GUEGUEN, 8 Pen Ar Dorguen

# **Informations Municipales**

Pour joindre l'Agence Postale : 09 71 33 83 89





RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

